

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2011

Nombre de L'an deux mille onze le 14 octobre à 18h30
Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune d'**Eyjeaux**
En exercice 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Présents 10 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PICHERIT Gérard, Maire
Votants 15 Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 octobre 2011
Présents: **MM. PICHERIT, BLANCHETON, Mmes ANDRE, BOYER, M .MALLEFOND, M. DUSSARTRE, M. BONNAT, Mmes RIBIERE, DEPIERRE, M. SARRE.**

Absents excusés : MM FAURE, NOUHAUD, Mmes GAILLARD, LALET, Mlle COUDERT

Pouvoir : Mme GAILLARD à Mme RIBIERE, M.NOUHAUD à M. DUSSARTRE, M.FAURE à Mme BOYER, Mlle COUDERT à M. SARRE, Mme LALET à M.PICHERIT

Secrétaire de séance : Mme RIBIERE

- **Délibération n°2011-047: emprunt communal pour le multiservice**

Monsieur le Maire fait part au Conseil des différentes propositions reçues pour la réalisation d'un emprunt, dont l'objet est de financer la construction du multiservice, d'un montant de 250 000.00€ à taux fixe sur 15 ans avec échéances trimestrielles.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité retient l'offre du Crédit Mutuel et :

*Article1

-autorise M le Maire à réaliser auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du centre Ouest, dont le siège social est au 46 rue du port Boyer à Nantes, un emprunt d'un montant de 250 000.00€ destiné à financer la construction du multiservice, dont le remboursement s'effectuera en 15 années au moyens de 60 versements trimestriels avec des frais de dossier d'un montant de 250€

*Article 2 : Dit que le prêt sera contracté aux conditions ci-dessous :

- montant : 250 000.00€
- Taux fixe : 4.25%
- durée : 15ans
- Périodicité : trimestrielle
- amortissement constant du capital (4 166.67€ par trimestre)
- frais de dossier : 250.00€

Précise que la commune s'engage pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des annuités.

*Article3 : autorise M. le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

- **Délibération n°2011-048 : Loyer du multiservice**

M. le Maire rappelle au Conseil que la livraison du commerce multiservice est prévue pour avril 2012.

Il présente au Conseil la candidature de M.ANDRIEUX Michaël pour gérer ce commerce et précise que celui-ci a besoin de connaître le futur montant du loyer pour réaliser ses démarches, notamment auprès des banques.

M le Maire propose de conclure dans un premier temps un bail commercial dérogatoire d'une durée de 2 ans qui se transformera ensuite en bail commercial classique de 9 ans(3-6-9).

Dans l'immédiat il demande au Conseil de l'autoriser à signer avec M.ANDRIEUX une promesse de bail commercial dérogatoire et de fixer le montant du loyer.

Après discussion, à l'unanimité le Conseil Municipal

- retient la candidature de M.ANDRIEUX Michaël pour la gérance du multiservice
- fixe le montant du loyer du multiservice à 500.00€, montant qui inclut la location de la licence 4-
- dit que le loyer sera assorti d'une période de gratuité pour les 3 premiers mois suivant l'entrée dans les lieux
- dit que ce loyer sera établi par le biais d'un bail commercial dérogatoire d'une durée de 2ans et qu'à l'issue de cette période il sera établi un bail commercial classique
- dit que le loyer ne subira pas de modification durant cette période initiale de 2 ans
- autorise M. le Maire à signer une promesse de bail commercial dérogatoire d'une durée de 2ans avec M.ANDRIEUX .

- **Eclairage public parking salle des fêtes jusqu'aux ateliers municipaux**

M le Maire présente au Conseil une proposition du SEHV pour l'éclairage public du parking de la salle des fêtes jusqu'aux ateliers municipaux incluant l'entrée des préfabriqués :

Cout : 14 067.67€ht-16 824.94€ttc

Subvention SEHV : 4 230.00€

Cette proposition se base sur la mise en place de 5 lampadaires

Après discussion, à l'unanimité le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un éclairage public entre la salle polyvalente et les ateliers municipaux mais souhaite une étude plus approfondie sur le nombre, le type, et le mode de fonctionnement de lampadaire.

- **Information**

Proposition de commissaires titulaires et suppléants pour la commission intercommunale des impôts directs de Limoges Métropole

Mme ANDRE Martine-titulaire

M.BLANCHETON Jean Louis-suppléant

Séance du Conseil Municipal du 14 Octobre 2011

Délibérations n°2011-047 à 2011- 048

Signature des conseillers municipaux

Nom du conseiller	Présent Ou excusé	pouvoir	signature
PICHERIT Gérard , Maire	présent	Mme LALET	
BLANCHETON Jean Louis 1 ^{er} adjoint	présent		
ANDRE Martine -2 ^{ème} adjoint	présente		
BOYER Angéline -3 ^{ème} adjoint	présente	Mr FAURE	
MALLEFOND Jean Pierre-4 ^{ème} adjoint	présent		
FAURE Christian	excusé		
DUSSARTRE David	présent	Mr NOUHAUD	
GAILLARD Catherine	excusée		
BONNAT Jean	présent		
COUDERT Elodie	excusée	Mr SARRE	
NOUHAUD Marc	excusé		
RIBIERE Nicole	présente	Mme GAILLARD	
DEPIERRE Nadine	présente		
SARRE Pierre	présent		
LALET Evelyne	excusée		